

Casablanca, le Lundi 17 Février 2020

## DÉCISION

Le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA décide de procéder à l'annulation de l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix n° 235/2020/CORN-C3-L6 du 18 Février 2020 relatif à la réalisation des travaux d'aménagement de la percée El Hank dans le cadre du projet d'aménagement de la promenade maritime de la mosquée Hassan II de Casablanca, et ce conformément à l'article 45 du Règlement des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT.

Cette annulation intervient vu que les données économiques et techniques des prestations objet de l'Appel d'Offres ont été fondamentalement modifiées.

**Signé : Le Directeur Général  
M. Driss MOULAY RCHID**

